

Causalité et aspect¹

Elena Iftime

Département de Linguistique, Université de Genève
<elenairose@yahoo.com>

Résumé

L'analyse aspectuelle d'un corpus de 1488 phrases, causes et conséquences, nous a prouvé que, dans les deux chaînes causales opposées (cause-conséquence et conséquence-cause), la catégorie aspectuelle état est la réponse préférée. Plus que la chaîne cause-conséquence, la chaîne conséquence-cause est « ontologiquement » compatible avec la catégorie état. La recherche de la cause (l'explication des événements) est plus facile que la recherche de la conséquence (qui oblige à reconstituer les faits et à faire avancer le récit). La catégorie aspectuelle état comble ce « besoin » explicatif et accorde le caractère statique à tout raisonnement récapitulatif propre à la lecture causale.

Mots-clé : causalité, état, description, récapitulation, pertinence.

1. Introduction

Cet article s'inscrit dans la ligne des recherches effectuées par un groupe de linguistes et de psychologues au sujet de la causalité dans le discours. La question centrale est celle contenue dans l'hypothèse formulée par Moeschler (2003) : *l'ordre conséquence-cause est un ordre naturel et non pas une anomalie imposée par la langue ou le discours.*

L'article de Moeschler et al. (ici-même) apporte des arguments à cette hypothèse : la lecture causale (conséquence → cause) n'est pas un arbitraire du langage, mais elle a à la base une économie cognitive ; le dispositif expérimental effectué par les psychologues ont validé, partiellement, cette hypothèse : *l'ordre conséquence-cause est lu plus rapidement que l'ordre cause-conséquence, mais uniquement quand les deux propositions impliquées sont faiblement associées.*

Dans la ligne du même dispositif expérimental, l'article de Blochowiak et al. (ici-même) analyse un corpus de 88 phrases entrées (causes et conséquences) et 1488 de phrases sorties (causes et conséquences) de plusieurs points de vue : les rôles thématiques, les catégories aspectuelles et les paires préférées.

Cet article continue et approfondit exclusivement l'analyse

¹ Version réduite de notre mémoire de DEA (Iftime 2006).

aspectuelle du corpus en question et se propose de démontrer que la chaîne *conséquence–cause* se trouve de manière particulière sous le signe de la catégorie aspectuelle état.

2. Aperçu théorique des notions utilisées

Avant de procéder à l'analyse aspectuelle des prédicats du corpus, nous présentons brièvement les catégories aspectuelles prises en compte (Vendler 1957, Reboul 2000).

1. L'*activité* (ACT) du type *travailler* est (i) *sans borne* ou *homogène*, (ii) *statique*, (iii) *durative*, (iv) *itérative* (dans le sens où elle est constituée d'une suite d'étapes ou de phases identiques qui se succèdent l'une après l'autre : *courir* — mouvements successifs des jambes —, *lire* — mouvements successifs de la rétine sur la page, etc).

Nous avons introduit la sous-classe des activités *dynamiques*, qui, contrairement à la règle générale suivie par cette catégorie aspectuelle, arrive à changer l'état de leurs participants et de l'ameublement du monde : *s'allonger au soleil* implique le changement de la position du corps de l'agent ; *s'entraîner à soulever des poids* implique une amélioration progressive de l'état physique de l'agent, *arroser les plantes* modifie l'état des participants thèmes, c'est-à-dire des plantes.

Quelle est alors la différence entre les *activités dynamiques* et les *accomplissements*, puisque tous les deux sont dynamiques ? Nous en proposons la différence suivante. Les *activités* sont homogènes, formées d'étapes ou de phases *identiques* les unes avec les autres, qui se succèdent ; il n'y a pas de phase privilégiée, l'accent ne tombant pas sur une de ces phases, mais sur *la durée* d'ensemble de toutes les phases successives ; les *accomplissements*, par contre, sont hétérogènes, formés d'étapes ou de phases *inégaux* dont la succession ne met pas l'accent sur la durée d'ensemble, mais sur leur *résultat final* ; ces phases distinctes peuvent être tout simplement juxtaposées (*prendre ses médicaments* est formé de *ouvrir la boîte, saisir un verre, le remplir d'eau, avaler les cachets*) ou juxtaposées dans le sens d'une évolution (*se soigner* ou *attraper un rhume* se constituent d'un nombre d'étapes qui vont dans le sens progressif d'une amélioration ou d'une dégradation de l'état du patient).

2. L'*état* (ET) est défini comme *homogène* ou *non borné*, *non téléologique*, *non dynamique* et *duratif*. Il est causé par un événement et détruit par un autre. Dans notre corpus, il est assez varié dans ses formes, allant des contextes auxquels on ne peut pas assigner un agent (*il pleut, c'est dommage, c'est jeudi, c'est bien*) à des contextes dominés par les phénomènes psychologiques (*il a besoin, il a peur, il fait attention, il s'aperçoit, il se réjouit*, etc) ou physiologiques (*il se sent bien, il est malade, il a mal*). Nous n'avons pas définitivement opté en ce qui concerne le

statut des verbes physiologiques et de perception du type *souffrir* ou *voir*; nous les avons provisoirement comptés parmi les ACT, mais leur possible statut d'ET changerait quelques-uns des résultats que nous avons obtenus et mériterait une analyse plus poussée.

3. L'*accomplissement* (ACC) du type *construire une maison*, est (i) *hétérogène* (décomposable en étapes: *dessiner les plans, creuser les fondations, monter les murs*), (ii) *dynamique* (une maison existe là où avant elle n'existait pas), (iii) contenant un *processus duratif* (la succession des étapes nécessaires à la construction) et une *culmination* (le résultat concret ou le post-état, l'existence proprement dite d'une maison).

4. L'*achèvement* (ACH) du type *toucher, pousser, tomber, ouvrir* est (i) *ponctuel*, donc indécomposables en étapes, (ii) *dynamique*, (iii) n'envisageant *pas de processus*, mais seulement une *culmination* (X *gagne la course* ou X *atteint le sommet*).

L'analyse aspectuelle de tous les prédicats du corpus nous a conduite à une conclusion univoque: quelle que soit la catégorie aspectuelle du prédicat d'entrée (ACT, ACC ou ACH), la première sortie, cause ou conséquence, est prioritairement un ET. Les deux tableaux suivants rendent compte de ce phénomène:

SORTIES→ ↓ENTREES	ACT	ACC	ACH	ET	ERR
ACT 12/42	10%	25%	1%	59%	5%
ACC 8/42	21%	11%	3%	59%	7%
ACH 22/42	14%	20%	24%	38%	5%

Tableau 1 : pourcentage des classes aspectuelles en sortie dans l'ordre cause-conséquence

SORTIES→ ↓ENTREES	ACT	ACC	ACH	ET	ERR
ACT 12/36	24%	23%	1%	50%	5%
ACC 8/36	16%	20%	11%	50%	3%
ACH 16/36	18%	21%	13%	41%	6%

Tableau 2 : pourcentage des classes aspectuelles en sortie dans l'ordre conséquence-cause

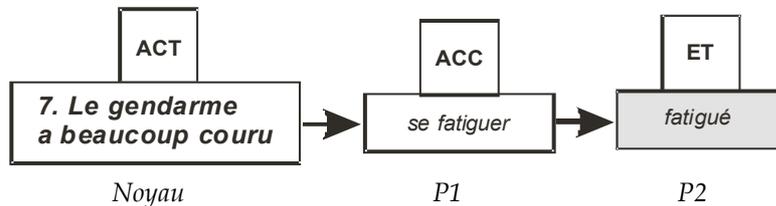
3. Description de la chaîne cause-conséquence

Dans la chaîne *cause-conséquence*, nous avons remarqué les phénomènes suivants.

(1) Les ACT produisent prioritairement des ET (59%), excepté les ACT dynamiques qui produisent prioritairement des ACC (*arroser les plantes* → *pousser* ; *s'entraîner* → *se muscler*).

(2) En général, l'ET est porteur du trait « immédiateté causale », et se trouve dans la Position 1 (P1) après le noyau².

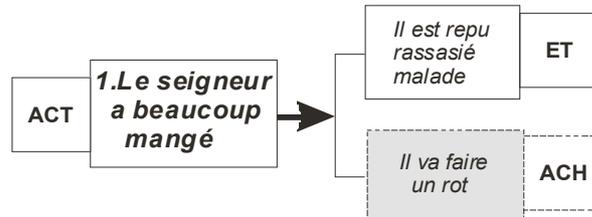
(3) L'ET se déplace dans la P2 quand dans la P1 se trouve un ACC représentant un *processus*, dont il est le *résultat* :



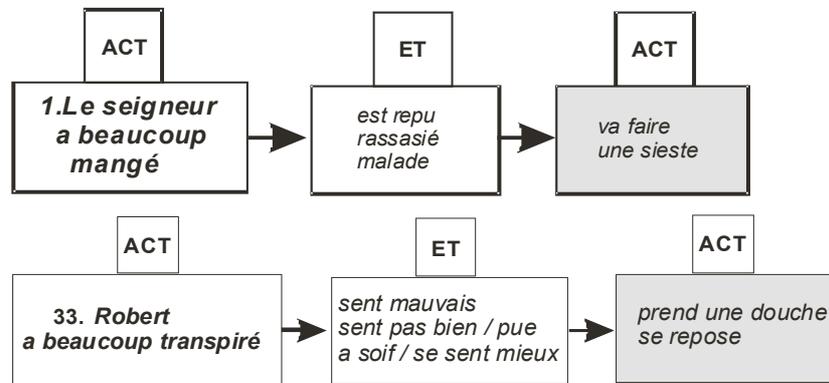
(4) Les situations où les ACT génèrent des ACH sont très rares (1%) ; ceux-ci sont des événements ponctuels « facultatifs » (marqués en pointillés) qui se rajoutent comme des « histoires » à l'événement de base :

² Pour pouvoir analyser et interpréter les distances causales entre les catégories aspectuelles *causes* et les catégories aspectuelles *conséquences*, nous avons utilisé le critère de la position (P) par rapport au prédicat d'entrée. Ce dernier sera dénoté par le terme *noyau*. À gauche et À droite du noyau, les causes, respectivement les conséquences occuperont la Position 1, 2, ou 3. La position 0 (qui marque l'absence de distance causale) est propre à la chaîne *conséquence-cause*.

Dans les figures utilisées, le prédicat noyau est représenté en gras ; les cases grisées contiennent les catégories aspectuelles sur lesquelles portent les commentaires.



(5) Les ACT demandent peu d'ACT (10%) et seulement par le biais d'un ET qui se situe dans la P1 (c'est une sorte de conséquence du « deuxième degré », située toujours dans la P2) :

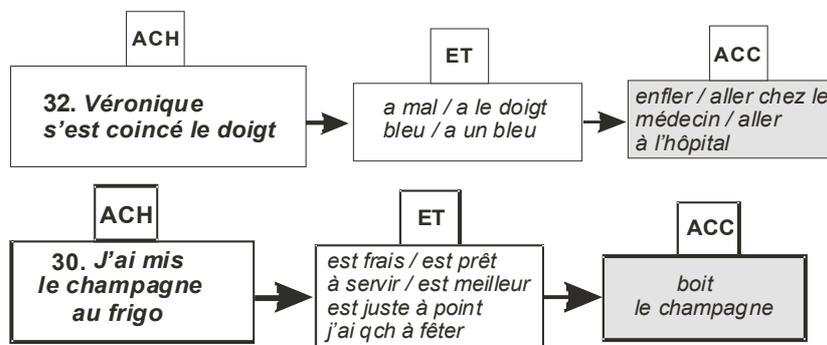


(6) Les ACC demandent prioritairement des ET (59%), excepté ceux qui modifient l'état de leurs participants par le biais d'un *instrument extérieur* : *s'acheter des lunettes* reçoit 14 ACT du type *voir mieux* et *attraper des puces* reçoit 10 ACT du type *se gratte*.

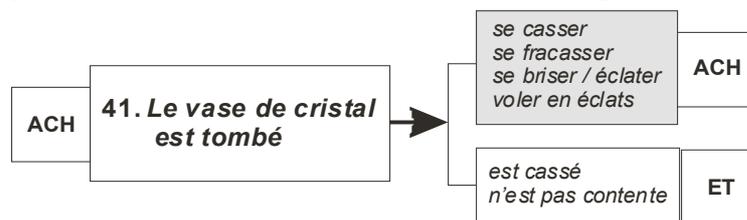
(7) Les conséquences ACC demandées par les ACC sont rares (11%) et elle se divisent en deux catégories : celles qui affectent directement l'ET des participants (causalité directe), notés (a) et celles qui affectent l'ameublement du monde ou *les événements extérieurs* aux participants (causalité indirecte), notés (b) :

- (1) attraper des puces → se faire soigner (a) → nettoyer la maison (b)
- (2) attraper un rhume → se soigner (a) → aller chez le médecin / à l'école (b)

(8) Les ACH demandent prioritairement des ET (38%). Un seul ACH sur 22 ne demande aucun ET. Tous ces ET conséquences, excepté deux, sont accompagnés par des ACC (l'ET est dans la P1, tandis que l'ACC est dans la P2) :



(9) Les ACH montrent, entre toutes les catégories aspectuelles, la plus grande compatibilité avec eux-mêmes (16/22 ACH demandent des ACH). Il s'agit d'événements ponctuels, qui attirent d'autres événements ponctuels, dans un rapport causal de *contiguïté* ; nous avons affaire ici à la distance causale minimale ou, selon Kozłowska (1998), à un *intervalle très restreint*. Une bonne partie de ces relations reflètent les règles conceptuelles déclenchées par le sémantisme des verbes (du genre : *pousser* → *tomber*). Dans ce cas, l'ACH occupe, avec l'ET, la P1 :



4. Description de la chaîne *conséquence-cause*

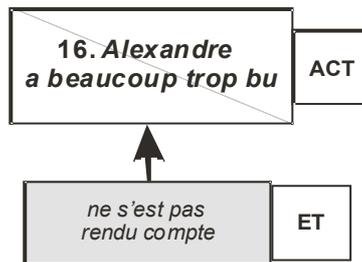
Dans la chaîne *conséquence-cause*, nous avons remarqué les phénomènes suivants.

(1) Pour tous les trois types de prédicat (ACT, ACC ou ACH), la première cause est prioritairement un ET.

(2) Un phénomène qui est propre à cette chaîne est la haute fréquence des *causes contextuelles*. Nous avons appelé *causes contextuelles* les causes qui, malgré le fait qu'elles produisent des conséquences, ne sont pas séparées de leur noyau par un intervalle temporel proprement dit : elles ne *précèdent* pas seulement leur noyau conséquence, mais elles l'*accompagnent* en même temps comme un *contexte englobant*, « débordant » à droite et à gauche l'événement conséquence. Nous avons affaire ici au phénomène de *recouvrement* (cf. Saussure 1998, 252) ou d'*inclusion* (cf. Moeschler 1998a). Les causes

contextuelles marquent l'absence d'une distance causale proprement dite par rapport aux noyaux ; il ne s'agit donc pas d'une contiguïté (où la distance causale est minimale), mais d'états ou des événements *impliqués* par le contenu même du noyau.

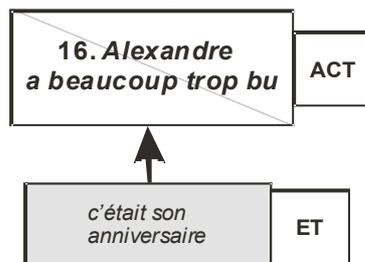
Cette simultanéité avec le noyau nous a déterminée à situer les causes contextuelles non pas dans la P1 (sur le plan horizontal), mais dans la P0, (sur le plan vertical, en dessous du noyau) :



(3) Toutes les causes contextuelles ne sont pas situées à la même « distance » causale par rapport au noyau (plus précisément, elles n'ont pas le même type de rapport causal avec celui-ci) ; nous en avons remarqué quatre « seuils » :

(i) Le premier est décrit par la formule *x veut dire y* — cf. la figure ci-dessus où la conséquence *Alexandre a beaucoup trop bu* ne peut avoir qu'une seule cause : *ne s'est pas rendu compte* ; elle est donc un *contexte exclusif*, de nature ponctuelle, n'existant que pour décrire *Alexandre a beaucoup trop bu*.

(ii) Le deuxième est décrit par le *contexte x fait y* :



Ici, *c'était son anniversaire* est un *contexte spécifique* dans lequel un événement comme *Alexandre a beaucoup trop bu* a pu avoir lieu. Il n'existe pas exclusivement pour la conséquence *Alexandre a beaucoup trop bu* : le soir de son anniversaire, Alexandre aurait pu rajouter au fait d'avoir trop bu une large panoplie de conséquences : *il a préparé à manger, il a reçu des invités, il a dansé, il a bien mangé, il a regardé la télé,*

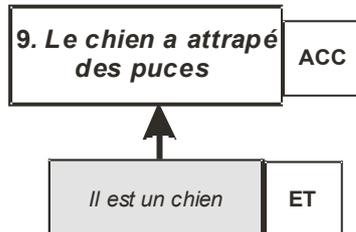
etc.

(iii) Le troisième seuil est représenté par la formule *x quand y* ;

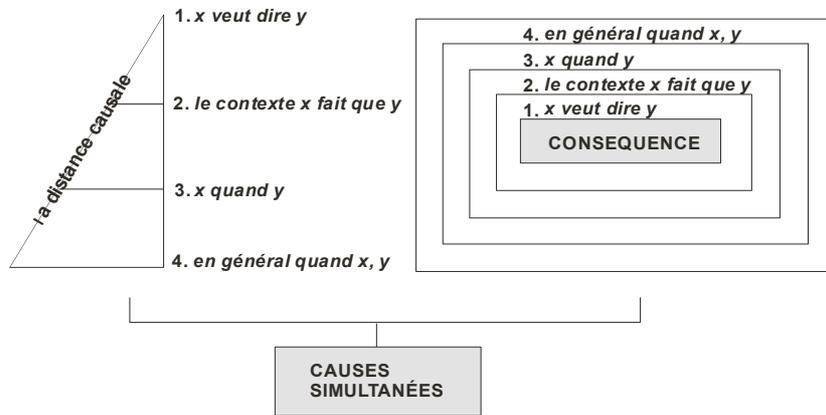


En effet, le nombre des conséquences possibles pour une cause comme *être en vacances* est visiblement beaucoup plus large que celui que pourrait produire une cause comme *être l'anniversaire de quelqu'un* (quand on est vacances, on peut y compris avoir son anniversaire et inclure donc toutes les conséquences décrites au point précédent).

(iv) Enfin, le quatrième et le dernier seuil est occupé par la cause contextuelle du type *en général quand x, y*. C'est le contexte le plus large possible, dans lequel sont impliqués les prédicats sortaux de *substance* décrit par Vendler (1957) et repris par Reboul (2000). Ici, *être un chien* inclut virtuellement dans son contexte tout ce qui peut arriver dans la vie d'un quadrupède, y compris *attraper des puces* :



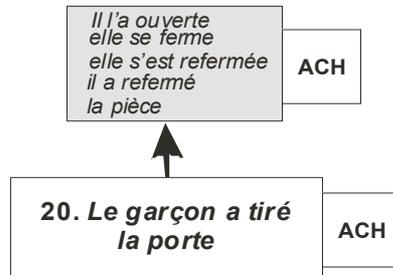
Pour mieux représenter les quatre distances causales représentées par les causes contextuelles, nous proposons les deux figures suivantes :



(4) L'abondance des causes contextuelles dans cette chaîne nous montre que les sujets interrogés ont beaucoup plus pensé à chercher un contexte pour décrire des causes que pour décrire des conséquences : donner des causes signifie décrire le contexte dans lequel elles se sont produites, tandis que donner des conséquences signifie enrichir la réalité, en continuer le récit.

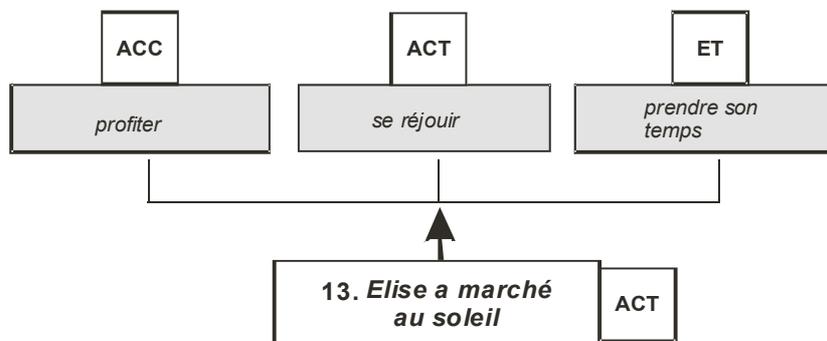
Dans la chaîne opposée, par contre, les *conséquences contextuelles* sont moins nombreuses, moins variées et, surtout, elles sont moins des contextes proprement dits que des *reformulations* possibles des prédicats noyaux.

(i) La première est décrite par la formule *x* veut dire *y* :



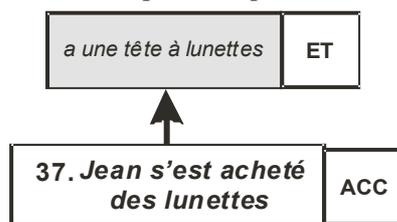
Tirer la porte ne peut que vouloir dire que la porte *se ferme*, ou qu'elle *s'ouvre*.

(ii) La deuxième est celle que nous décrivons par la formule *x* équivalent à *y* ; il est un contexte légèrement plus large que celui décrit précédemment :



En même temps qu'elle *marche au soleil*, Elise *prend son temps*, *profite* ou *se réjouit*, mais ces trois conséquences simultanées peuvent également précéder ou suivre l'événement de base, en se répandant sur d'autres événements.

(iii) Enfin, le contexte le plus large entre les trois contextes possibles dans cette chaîne est représenté par la formule *x implique y* :

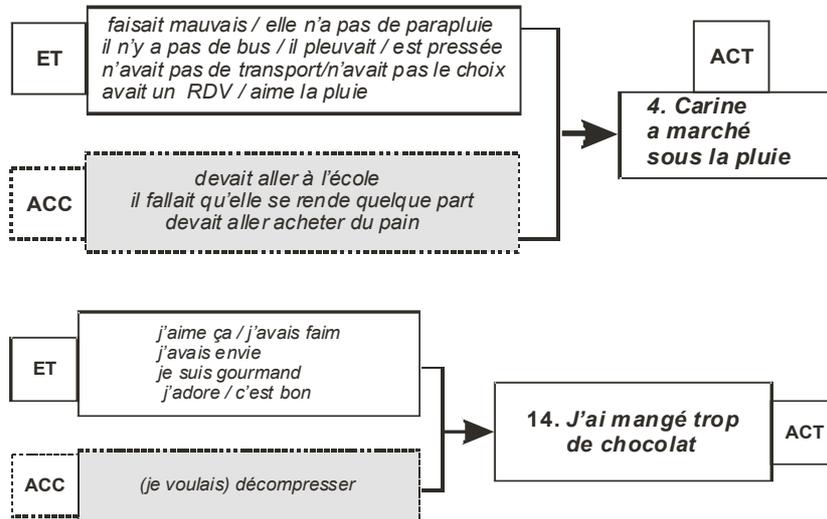


Ici, le fait d'avoir une tête à lunettes est indépendant du fait que Jean s'achète à présent des lunettes.

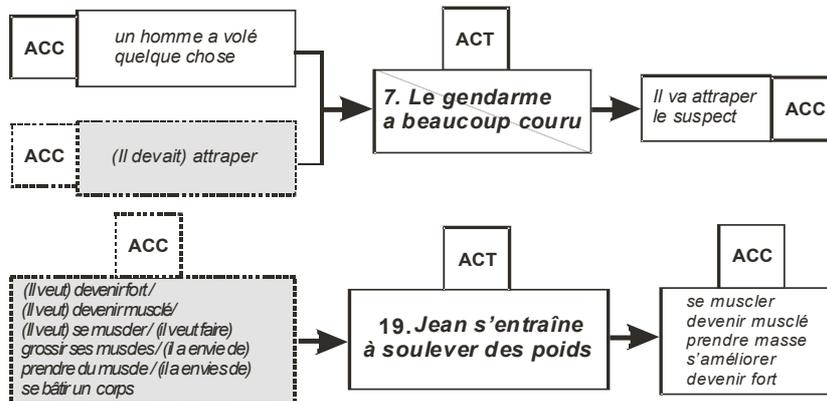
(5) Un autre phénomène propre à la chaîne *conséquence-cause* est l'abondance des structures modales³ accompagnant les prédicats.

(i) Même si elles n'affectent pas l'aspect des prédicats pris en compte dans notre analyse, les structures modales confèrent aux prédicats un caractère *statique* (ils se placent dans la P1 à côté des ET) :

³ Tous ces ajouts modaux ont été neutralisés dans l'analyse aspectuelle que nous avons faite du corpus et ne portent donc pas de conséquences directes sur le choix des catégories aspectuelles prises en compte. Cf. Iftime (2006) pour un développement.



(ii) Une bonne partie de ces ajouts modaux annulent, par leur présence à côté du prédicat, le caractère de cause de celui-ci ; la preuve en est le fait qu'en éliminant cet ajout, le prédicat cause est rejeté dans la chaîne causale inverse où il devient conséquence. Nous avons donc considéré ces prédicats comme de *fausses causes* ou des conséquences « déguisées » en causes et déplacées quelques positions en avant sur l'axe chronologique (la fausse cause apparaît, dans les deux figures suivantes, à droite et à gauche du noyau) :



(6) Le grand nombre de structures modales accompagnant les prédicats explique le fait que l'éventail des causes proposées par les sujets est beaucoup plus pauvre que l'éventail des conséquences : la

chaîne *conséquence-cause* est plutôt *descriptive*, tandis que la chaîne *cause-conséquence* est plutôt *événementielle* : quand on cherche la cause on essaie de *décrire le contexte* de la cause et donc, d'interpréter la réalité (la modalité étant la perspective dont on voit les événements) ; tandis qu'alors qu'on cherche la conséquence, on *fait avancer le récit*, on participe à la réalité et on la complète de sa propre contribution.

5. Le problème du passé composé⁴

Un autre problème soulevé par notre analyse aspectuelle est le problème du passé composé.

(1) Les noyaux du corpus sont, 41/42, au passé composé d'accomplissement (cf. Luscher 1998, 184-189, Luscher & Sthioul 1998) ; le manque d'*expressions du temps autonomes*, notamment des adverbes de temps ou des expressions calendaires (Moeschler 1998b, 159), ainsi que le manque d'un contexte et d'un cotexte, empêchent le passé composé de ces prédicats de se définir comme passé d'antériorité : les événements représentés ne peuvent pas s'inscrire sur l'axe du temps, ni se rapporter temporellement à d'autres éventualités. Les énoncés sont orientés « par défaut » vers le moment de l'énonciation (S), celui où les destinataires sont conviés à imaginer une cause ou une conséquence pour un noyau donné.

(2) Après avoir analysé la nature des passés composés utilisés, nous avons voulu savoir si l'utilisation du passé composé influe sur les résultats aspectuels que nous avons obtenus ; pour cela faire, nous avons transformé les noyaux au passé composé dans des noyaux au présent et ensuite nous avons comparé les réponses données, causes et conséquences, avec ces nouveaux noyaux. Voici nos conclusions.

(a) La transformation du passé composé en présent donne aux 41 prédicats la possibilité du choix entre les trois valeurs suivantes :

- (i) le présent de généralité, ou itératif (GE) ;
- (ii) le présent momentané, rapporté à *maintenant* (MA) ;
- (iii) tous les deux (GE +MA).

(b) Certains prédicats sont incompatibles avec MA, comme on peut voir plus bas en (1-4), avec GE, comme on peut voir en (5-7) et avec tous les deux, comme on peut voir en (8) :

- (1) Le chien attrape des puces.
- (2) Le seigneur mange beaucoup.
- (3) Jean marche toute la journée.

⁴ Les énoncés source ont été choisis au passé composé pour neutraliser tout effet d'ordre temporel lié à un autre temps verbal (notamment le passé simple, qui aurait impliqué le phénomène de l'ordre temporel, et le présent, qui aurait produit l'effet de simultanéité).

- (4) Je mange trop de chocolat.
- (5) Jean ouvre le robinet.
- (6) Hugo empoisonne Paul.
- (7) Elise marche au soleil.
- (8) Julie attrape un rhume.

Ce qui empêche les énoncés de (1) à (4) d'être compatibles avec la valeur MA, ce sont le contenu sémantique du verbe *attraper des puces*, les quantificateurs *beaucoup, toute, trop* (qui sont de par leur nature itératifs) et le déictique *je*.

Ce qui empêche les énoncés (5-6) d'acquérir la valeur GE, c'est la nature ponctuelle des ACH qui, par définition, ne peut pas être « déployée » sur la durée, ni soumise à la répétition. Dans (7), ce sont les connaissances encyclopédiques qui nous informent que *marcher au soleil* est une entreprise dangereuse, perçue comme un accident et elle ne peut donc pas avoir lieu tous les jours comme d'autres événements rituels du genre *se réveiller, manger, dormir*, etc. Dans (8), le sémantisme interne du verbe *attraper un rhume*, l'usage de l'article indéterminé, ainsi que l'absence de tout indice contextuel nous interdisent d'assigner à ce verbe une valeur MA ou une valeur GE. C'est d'ailleurs le seul prédicat des 41 qui n'est pas facilement compatible avec le temps présent.

(c) La transformation des noyaux au passé composé dans des noyaux au présent nous confirme que plus de 95% des réponses données, causes et conséquences, *restent compatibles* avec le nouveau temps verbal appliqué au noyau.

(d) Le 5% des réponses qui sont *incompatibles* avec le prédicat de base au présent expliquent leur incompatibilité en fonction de la catégorie aspectuelle dans laquelle elles s'inscrivent ; par exemple :

(i) Un noyau ACC du genre *Véronique se lave les mains*, dans sa valeur GE, n'est pas compatible avec des causes ACH du type *elle sort des toilettes*, ou *elle se coupe le doigt*. La preuve en est le fait qu'on ne peut pas rajouter l'adverbe *souvent* sans être obligé d'accepter l'énoncé comme bizarre.

(ii) Un noyau ACT du genre *Alex boit trop / Je mange trop de chocolat* ne sont pas compatibles avec des causes avec lesquelles il se trouve en relation logique d'*inclusion* (Moeschler 1998c, 295) : *C'est son anniversaire / C'est Pâques*.

(iii) Les ACH, dans leur majorité (20/22), ne peuvent recevoir que la valeur MA du présent, en tant qu'événements ponctuels difficilement « généralisables » (*toucher, pousser, frapper, ouvrir*). Seuls deux ACH peuvent être interprétés dans la valeur GE : *La neige recouvrent les plantes (en hiver)* et, plus difficilement, *Je mets le*

champagne au frigo (par habitude).

(3) La conclusion fournie par ces résultats est la suivante : l'usage du passé composé accomplissement dans les noyaux du corpus n'affecte pas la nature et l'organisation des résultats obtenus par nos analyses aspectuelles.

6. Bornage, télicité, intervalle

Un autre problème soulevé par l'analyse aspectuelle est celui de la télicité, du bornage et des intervalles (Kozłowska 1998), dont l'analyse nous a fourni les conclusions suivantes.

(1) Tous les 41 passés composés sont, naturellement, des événements bornés.

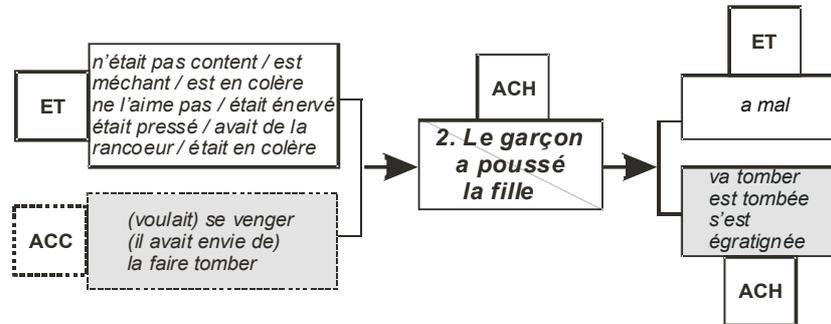
(2) La plupart des ACT du corpus (9/12) sont des événements non téliques, excepté *manger trop de chocolat, boire trop et arroser les plantes*. L'adverbe quantitatif *trop* ainsi que le déterminant *les* confèrent à ces ACT une borne à droite.

(3) Les ACC du corpus sont tous des événements téliques à *fin inhérente* (cf. Declerck 1991, repris par Kozłowska 1998).

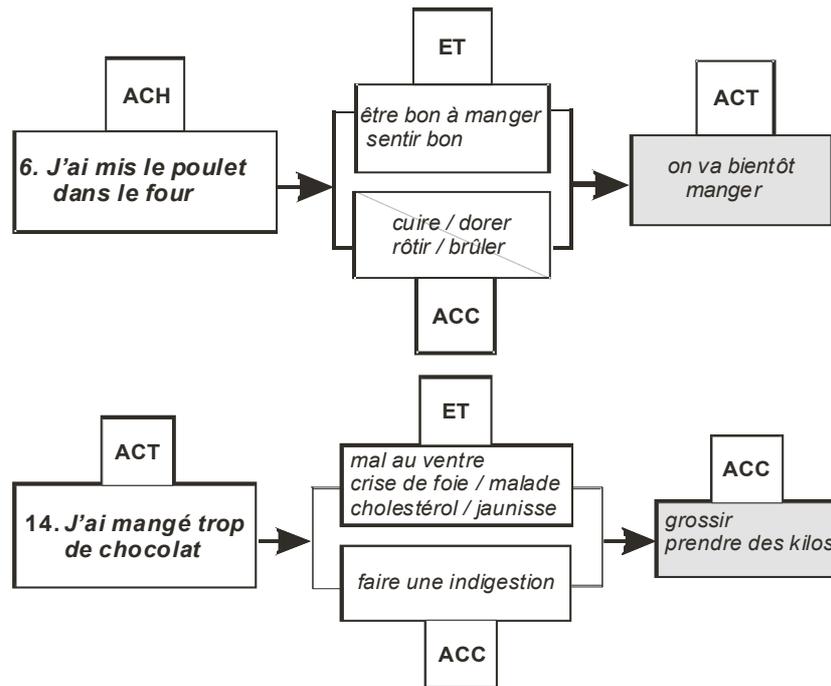
(4) Parmi les 22 ACH téliques du corpus, 6 ont une *fin naturelle* : il s'agit des événements qui activent les *règles conceptuelles* décrites par Saussure (1998) (*pousser, toucher, frapper, heurter, tomber*) ; les 16 autres ont été considérés des événements à *fin inhérente* (*mettre quelque chose dans le four, empoisonner quelqu'un, ouvrir le robinet, etc.*).

(5) Les trois intervalles décrits par Kozłowska (1998) sont l'intervalle *très restreint* (du genre : *tomber* → *casser*), l'intervalle *moyen* (*se réveiller* → *prendre la douche*) et l'intervalle *large* (*passer son enfance à Paris* → *rentrer à Londres pour y passer sa retraite*).

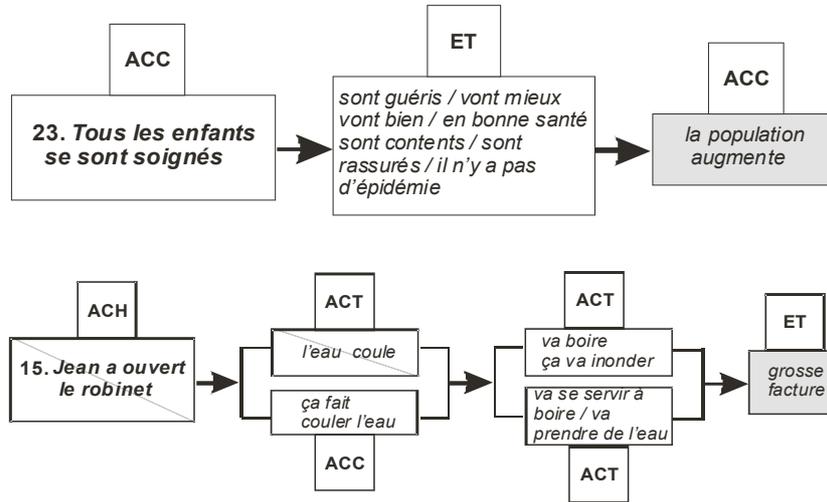
(i) Dans notre corpus, l'intervalle *très restreint* est celui qui sépare le noyau et la catégorie aspectuelle située dans la P1 (à droite ou à gauche, conséquence ou cause), occupée en général par un ET ; quand la P1 est occupée par un ACH, nous avons affaire à la *précédence immédiate* (Lascarides & Obermann 1993) :



(ii) L'intervalle *moyen* se trouve, dans nos schémas, entre le noyau et les catégories aspectuelles situées dans la P2, comme on peut voir dans les deux figures suivantes :



(iii) L'intervalle *large*, dans l'acception de Kozłowska, est peu représenté dans notre corpus ; nous considérons intervalle large la distance causale qui sépare le noyau des catégories aspectuelles situées dans la P3 et même dans la P2, comme on peut voir dans les deux figures suivantes :



7. Bilan

(1) Dans les deux chaînes causales opposées, la catégorie aspectuelle ET domine de deux points de vue : la *fréquence* (visible dans les Tableaux 1 et 2) et l'*immédiateté causale* (il occupe presque toujours la P1 après ou avant le noyau).

(2) À la différence de la chaîne opposée, la chaîne *conséquence-cause* est dominée par les causes contextuelles et par les structures modales. Cela nous fait penser que la voie qui va de la conséquence à la cause est plus descriptive que l'inférence qui va de la cause vers la conséquence (quand on cherche la cause *on décrit*, quand on cherche la conséquence on « *pousse* » le récit *plus loin*) : comme dans la description on peut « brûler les étapes », nous formulons l'hypothèse que *l'esprit préfère raccourcir le passé plutôt que faire avancer le présent*.

(3) La chaîne *conséquence-cause* est encore plus dominée par la catégorie aspectuelle ET : toutes les catégories aspectuelles accompagnées par des modalisateurs perdent leur caractère d'origine pour acquérir un trait *statique*.

(4) Les structures modales de la chaîne *cause-conséquences* sont à l'*imparfait*, le temps verbal qui offre ce que le passé simple ne peut pas offrir, c'est-à-dire la *perspective* (Guillaume, repris par Sthiou 1998). Les structures modales *déréalisent* les événements, en leur conférant un trait *moins concret*. L'effet de cette déréalisation peut être comparable avec l'effet de l'*élargissement* que les locuteurs opèrent pour faciliter leur communication (cf. Moeschler 1998a). Comme il est

désormais connu que cet élargissement ne fait qu'alléger la tâche des locuteurs en demandant *moins d'effort de traitement*, il n'est pas étonnant que les sujets qui se trouvent à l'origine de notre corpus soient plus facilement attirés par la chaîne *conséquence-cause* plutôt que par la chaîne opposée.

(5) Nous reprenons notre hypothèse et nous essayons de l'utiliser pour expliquer le fait que, dans le langage, (9) est préféré à (10):

(9) Max est tombé. Jean l'a poussé.

(10) Jean a poussé Max. Il est tombé.

L'inférence en arrière (IAR) décrite en (9) (Moeschler 2000) est plus commode que l'inférence en avant (IAV) décrite en (10), parce qu'elle garde comme point de repère la réalité même (le fait que Max est tombé); voire plus, elle part de cette réalité présente pour décrire comment elle est arrivée. (9) « *s'accroche* » au présent et jette un regard en arrière; (10) « *se détache* » du présent et reconstitue le passé.

En (10), il y a deux informations à traiter (la première : *Jean a poussé Max* et la deuxième : *Jean est tombé*); nous avons affaire à une relation entre faits qui suit l'ordre naturel et qui fait que les énoncés soient privés de toute ambiguïté. En (9), nous n'avons plus affaire à une relation entre faits, mais à un rapport entre un fait (*Max est tombé*) et son explication causale (*Jean l'a poussé*). Il y a donc une seule information à traiter, dont l'autre n'est que sa prolongation descriptive. Le fait que l'ordre naturel entre les événements n'est plus respecté crée un certain risque d'ambiguïté des deux énoncés, (notamment la possibilité que Jean pousse Max après que celui-ci tombe).

L'énoncé (9) est donc préféré à (10) parce que le regard rétrospectif du fait vers son explication causale exige un moindre coût cognitif que la reconstitution des faits tels qu'ils se sont produits en réalité.

8. Conclusion

Dans l'analyse aspectuelle de notre corpus, l'ET prévaut, aussi bien en tant que cause qu'en tant que conséquence, sur les autres catégories aspectuelles.

Malgré cela, plus que la chaîne *cause-conséquence*, la chaîne *conséquence-cause* manifeste une prédilection « ontologique » pour la catégorie aspectuelle ET: la fréquence des causes contextuelles (fortement marquées par le caractère descriptif), ainsi que l'abondance des structures modales (qui déréalisent les événements et annulent souvent le caractère de cause de ceux-ci) nous prouvent que cette chaîne a un caractère *statique, descriptif* et *récapitulatif*. Elle part de l'événement (de la réalité ou du fait) et le regarde rétrospectivement,

en lui donnant *une explication*, une interprétation, une description.

La thèse selon laquelle dans le langage la conséquence précède la cause pourrait reposer sur cette tendance de l'esprit à préférer la description (ou l'explication) à la reconstitution chronologique des faits. Dans le monde naturel, un événement (cause) produit un autre événement (conséquence) et leur relation s'instaure de fait à fait. Dans le langage, c'est la mention d'un événement qui crée l'attente de son explication causale.

Dans le monde, *l'événement 1* précède donc *l'événement 2*, tandis que dans le langage, *l'explication* succède à *la mention*.

La catégorie aspectuelle ET est destinée à satisfaire ce « besoin » explicatif et elle facilite, dans le but de cette explication, l'inférence en arrière (IAR).

Bibliographie

- DEL CERCK R. (1991), *Tense in English*, London, Routledge.
- IFTIME E. (2006), *Aspect, causalité, modalité*, mémoire de DEA, Département de Linguistique, Université de Genève, juin 2006.
- KOZŁOWSKA M. (1998), « Bornage, télélicité et ordre temporel », in MOESCHLER J. et al., 221-224.
- LASCARIDES A. & OBERLANDER J. (1993), « Temporal coherence and defeasible knowledge », *Theoretical Linguistics* 19, 1-37.
- LUSCHER J.-M. (1998), « Procédures d'interprétation du passé composé », in MOESCHLER J. et al., 181-196.
- LUSCHER J.-M. & STHIOUL B. (1996), « Emplois et interprétations du passé composé », *Cahiers de Linguistique Française* 18, 187-217.
- MOESCHLER J. (2003), « L'expression de la causalité en français », *Cahiers de Linguistique Française* 25, 11-40.
- MOESCHLER J. (1998a), « Temps, référence et pragmatique », in MOESCHLER J. et al., 3-15.
- MOESCHLER J. (1998b), « Pragmatique de la référence temporelle », in MOESCHLER J. et al., 157-180.
- MOESCHLER J. (1998c), « Les relations entre événements et l'interprétation des énoncés », in MOESCHLER J. et al., 293-321.
- MOESCHLER J. (2000), « Le modèle des inférences directionnelles », *Cahiers de Linguistique Française* 22, 57-100.
- MOESCHLER J., JAYEZ J., KOZŁOWSKA M., LUSCHER J.-M., SAUSSURE L. DE, STHIOUL B. (1998), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris, Kimé.
- REBOUL A. (2000), « La représentation des éventualités dans la théorie des Représentations mentales », *Cahiers de Linguistique Française* 22, 1-43.
- SAUSSURE L. DE (1998), « L'encapsulation d'événements. L'exemple du passé

simple », in MOESCHLER J. et al., 215-267.

STHIOUL B. (1998), « La conceptualisation du temps : Guillaume », in MOESCHLER J. et al., 45-65.

VENDLER Z. (1957), « Verbs and Times », *Philosophical Review* 56, 143-160.